



Conditions générales de vente Des séjours /Week-ends NEIGE et RANDONNEE

La tarification pour les séjours et Week-ends Neige et la location sur nos centres de Vacances d'ISESTE et de LEON, est proposée pour les agents Hospitaliers/ retraités du C.H.U de Bordeaux adhérents au CLOS, et leurs enfants à charge fiscalement.

Toute annulation doit être notifiée obligatoirement au C.L.O.S :

a- Au mail suivant : clos.pellegrin@chu-bordeaux.fr

(ou)

b- Par lettre recommandée aux coordonnées indiquées ci-dessous :

C.L.O.S

Groupe Hospitalier Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 Bordeaux Cedex

CONDITIONS D'ANNULATION :

1- Toute annulation entraîne le paiement des indemnités* suivantes pour une annulation notifiée par mail ou lettre recommandée.

• ANNULATION INDIVIDUELLE ou FAMILLE

Si un participant annule, des frais lui seront retenus par rapport à la date du départ :

- de 45 à 30 jours avant le départ : = 20 % du montant du séjour *
- de 29 à 16 jours avant le départ : = 35 % du montant du séjour *
- de 15 à 8 jours avant le départ : = 50 % du montant du séjour *
- de 7 jours à la date du départ : = 75 % du montant du séjour *

2- Dans le cas d'une annulation non notifiée, les sommes déjà versées ne seront pas restituées à l'adhérent.

Condition d'annulation en cas de Maladie d'un des participants : En cas d'annulation pour cause de maladie d'un des participants au séjour, le C.L.O.S sur présentation d'un document médical justifiant la maladie, proposera uniquement un avoir. Ce dernier pourra être utilisé dans un délai de 2 ans cet avoir (à compter du courrier ou mail indiquant l'annulation), sur un séjour neige / colonie /centre de vacance Léon/ Iseste / vacances Touristra (exclusivement sur les séjours proposés par le CLOS).

Le 01/01/2022

Le président du CLOS
Guilbert Vincent